

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

Vous êtes propriétaire de votre maison ?

Elle a besoin de travaux de rénovation énergétique ?

Vous gagnez moins de 38 000 € par an ?*

**37.826 euros pour une famille de 4 personnes en Ardèche*



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT D'UN LOGEMENT ACHÉVÉ DEPUIS PLUS DE 15 ANS

Vos factures d'énergie sont trop élevées.

Vous voulez réaliser des **travaux de rénovation thermique** dans votre logement permettant un **gain énergétique de 25% minimum** et contribuer à **l'amélioration de la qualité de l'air** en Ardèche.

Le programme "Habiter Mieux" vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé

Vous êtes propriétaire occupant ; avec "Habiter Mieux", vous bénéficiez :

- d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui représente 30 % à 50 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 euros (selon le montant de vos ressources),
- d'une prime complémentaire d'un montant de 10 % du coût HT des travaux plafonné à 1 600 ou 2 000 euros (selon le montant de vos ressources),
- d'une aide complémentaire éventuelle de la collectivité (en fonction de la localisation de votre logement - jusqu'à 1 500 € pour les EPCI).

VOUS POUVEZ COMPTER SUR L'AIDE HABITER MIEUX



jusqu'à **10 000 euros d'aides**
et jusqu'à **2 000 euros de prime**
en fonction du coût des travaux

LE CHIFFRE

30 000

C'est le nombre de propriétaires occupants potentiellement concernés en Ardèche par ce dispositif.



PRÉFET DE L'ARDÈCHE



RENSEIGNEZ-VOUS VITE POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ

Polénergie - point rénovation info service
eie@polenergie.org
www.polenergie.org

Tél : 04 75 35 87 34